



Bers, Leoz, ha Librete. Gwirion lavaret gant An Tour d'Auvergn

JOURNAL REGIONALISTE HEBDOMADAIRE de la BRETAGNE et des Bretons Emigrés ABONNEMENTS: FRANCE... 1 an... 3 fr. 50

Ar Bobl

Directeur: F. JAFFRENOU "Taldir"

Secrétaire de Rédaction: Léon LE BERRE "Abalor"

"Frankiz da beb Barn!"

Administrateur: Louis GOURLET. Correspondant Central: Jean SOLU.

Rédaction et Administration

Avenue de la Gare, CARHAIX CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS Ann. et Récl. 4e p. 0.20 alligne

ON TRAITE A FORFAIT Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité

Les manuscrits ne sont pas rendus

AR VOTADEGOU-KANTON EN HON BRO

Diwarbenn an Teatr brezounek

Evid an deirved gwech em euz gwelet va c'hoariaden Ar gvir treac'h d'ar gaoz divar zolier ar c'hoari.

Iag en gwirionez gwelet an euz aliez gwazed gwisket gant saelou, ha bleo hurr gant, o c'hoari rollou merched.

nag ebarz Ar Bobl daou vloaz-so, n'euz ket a zizenor evitli o c'hoari en eur pezh brezoneg.

War gement-se, en deuz kaset ar c'houblad-man hag a hadskrivomp aman gant plijadur.

War gement teatr zo er bed Nemed en Breiz, e ve merched! Daoust peget e talc'ho dre Vreiz.

Ia lavaret 'zo bet eun dra bennag gant katolik Breiz-Izel d'an Itron Botrel, evit beza en em ziskouezet er patronachou.

Ha brema, eur wech fin d'ar votadeg, n'hon deuz ken nemed eur menad da zisplega.

LEON AR BERR, "Abalor"

TAOL LAGAD VAR AN DIVEZA VOTADEG

Evid lavaret an traou evel me maint, anzaio a renker a neuz kollet an tu gwer eur wech ouspenn en Breiz-Izel.

An tu enebet eta a neuz kollet ar barti. En Koste-n-Nord, de Séré en Sant-Nikolaz a zo chomet er meaz ha Cazin d'Honnichun en Rostrenn a zo trec'h gant Barbier.

En Penn-ar-Bed, ar re-ven a c'hone eur gador all en Lokronan-Leon gant Larreur, mez koll a reont hini Riou en Sizun.

Ha brema, eur wech fin d'ar votadeg, n'hon deuz ken nemed eur menad da zisplega: souheti a romp e hompreno kemender arondisamant a ha kemend kemender arondisamant a zo hantvet.

FINISTÈRE

CONSEIL GÉNÉRAL

OUÉSSANT M. Chevillotte, conseiller général sortant, républicain libéral, 221 voix (ELU).

PLOUÏRIY Inscrits, 2,618; votants, 1,307; suffrages exprimés, 1,159.

SAINT-RENAZ Inscrits, 4,517; votants, 3,389; suffrages exprimés, 3,230.

LANDERNEAU Inscrits, 6,201; votants, 3,825.

LESNEVEN Inscrits, 5,495; votants, 3,351; suffrages exprimés, 3,286.

QUIMPER Electeurs inscrits, 7,271; votants, 5,271; suffrages exprimés, 5,270.

BRIEG Electeurs inscrits, 1,571; votants, 1,479.

DOUARENNEZ Inscrits, 8,503; votants, 4,527.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN Dans le canton de Plogastel, des troubles se sont produits dans quelques communes.

MORLAIX Inscrits, 6,201; votants, 2,912; suffrages exprimés, 2,797.

PLOUÏGNEAU Inscrits, 4,071; votants, 2,472.

M. Silliau, conseiller sortant ne se représentait pas.

SIZUN Inscrits, 2,491; votants, 2,021; suffrages exprimés, 2,012.

TAULÉ Inscrits, 2,903; votant, 1,950.

LANDIVISIAU Inscrits, 3,999; votants, 3,104.

HURLGOAT Inscrits, 3,894; votants, 2,252.

LE FAOU Inscrits, 2,057; votants, 1,408.

CHATEAUNEUF Inscrits, 5,768; votants, 3,475.

CHATEAULIN Inscrits, 6,035; votants, 3,305.

QUIMPERLÉ Inscrits, 4,163; votants, 2,232.

SCAER M. James de Kerjégu, député, républicain libéral, 2,030 voix (ELU).

PONT-AVEN M. le comte de Brémont d'Arz, à Rieusur-Belou, conservateur, 2,771 voix (ELU).

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT LANNILIS Inscrits, 4,163; votants, 2,232.

PLAUDALMÉZEAU Inscrits, 4,346; votants, 2,461; suffrages exprimés, 2,389.

PLABENNEC Inscrits, 3,800; votants, 2,700; suffrages exprimés, 2,555.

DAOULAS Inscrits, 5,806; votants, 2,427; suffrages exprimés, 2,308.

ROSPORDEN Inscrits, 2,553; votants, 1,352.

FOUESNANT Inscrits, 2,827; votants, 2,035.

CARHAIX Inscrits, 4,967; votants, 3,046.

PONT-CROIX M. Dagorn, maire de Plogoff, républicain, 3,210 voix (ELU).

SAINT-THÉOGNEC Inscrits, 3,367; votants, 1,682; suffrages exprimés, 1,606.

LANMEUR Inscrits, 4,028; votants, 2,220; suffrages exprimés, 2,197.

PLOUZEVÉDE Inscrits, 3,567; votants, 2,400; suffrages exprimés, 2,289.

GROZON Inscrits, 5,452; votants, 2,901.

CONGARNEAU Inscrits, 5,316; votants, 2,425.

PONT-L'ABBÉ Inscrits, 7,683; votants, 4,466.

CÔTES-DU-NORD CONSEIL GÉNÉRAL SAINT-BRIEUC (Midi)

EVRAIN M. de la Binitayne, c. s., lib., sans concurrent, (ELU).

PLOUBALAY M. le docteur Lemonnier, rad., 806 voix, ELU; Héta de Narey, cons. sort., lib., 715.

PLELAN-LE-PETIT M. de Lorgeril, c. s., lib., ELU, contre M. Rohan, rad.

CAULNES M. le docteur Baudet, rad., dép., c. s., ELU, à une certaine de voix de majorité, contre M. Leheron, libéral.

ETABLES Inscrits 3,263, votants 1,891. Suffrages exprimés 1,863. — MM. Le Pommelec, lib., 1,027, ELU; Verry, rad., 846.

LANVOLLON Inscrits 3,311, votants 2,228, suffrages exprimés 1,888. — M. Duval, lib., 1,585 voix, ELU sans concurrent.

PLESTIN M. de Rosambo, conserv., cons. sort., ELU sans concurrent.

TRÉGUIER Inscrits 4,405, votants 3,097. — M. de Kerguezec, dép., rad., c. s., 1,651, ELU; M. Bouget, rép. lib., 1,444 voix.

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 35

Le Portrait de la Chambre Rouge par Pierre D'ARLAY

Elles se trouvaient sous une voûte embaumée; les tiges, très hautes, ne se divisant en branches délicates qu'au-dessus de leurs têtes; elles voyaient le ciel, d'un bleu sombre, à travers les petits feuillages découpés et les fleurs innombrables, pareil à des voiles de papillons d'or.

Le soleil cependant régnait en maître dans le champ de genêts; les rameaux montant tout droit, fins et déliés, n'avaient point d'ombre, les feuilles minces, les tiges fines, les fleurs allées s'entremêlaient en broderies capricieuses, sur un fond d'azur lumineux.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec M. Henri Gautier, éditeur, Paris.

monolithes gigantesques, en obélisques grossiers, tantôt des blocs, reposant sur d'autres blocs immenses, produisant des corridors sombres, pleins d'une invincible horreur.

Rosenn ne pouvait considérer l'ensemble de cet endroit si étrange, sans éprouver des sensations, qui avec la tournure spéciale de son caractère, redoublaient de puissance. Elle assistait, par la pensée, les témoins, à l'époque où la vieille Gaule suivait l'inspiration de ses druides pour offrir à leurs dieux des sacrifices charmants ou terribles.

Yvonne, au contraire, moins rêveuse et plus positive, tout en se laissant séduire par la poésie de ce paysage exceptionnel, jouissait de ses côtés pratiques. Elle cueillait à pleines mains des fleurs sauvages, collectionnant des mousses délicates, car la fille du très savant Jekif devait, par quelques points ressemblant à son père, Or, elle adorait la botanique, l'histoire naturelle, et courait çà et là grossissant son bouquet, ou capturant un papillon, tandis que Rosenn, appuyée à un énorme dolmen, regardait la mer au loin par delà le Phare de la Pointe. Yvonne tout à coup tressaillit en entendant un cri aigu, désespéré. Elle s'élança vers Rosenn qui l'avait jeté, mais, en même temps, elle aperçut un homme sortant de la grotte mystérieuse formée par les pierres druidiques et frappant de sa

canne, sur la mousse, aux pieds de Mlle de Boisgenest.

Yvonne reconnut aussitôt Bertrand de Penhoël; elle arrivait en même temps auprès de Rosenn.

— Qu'as-tu, mon Dieu! s'écria-t-elle en voyant son amie aussi pâle qu'une morte, les yeux sans regard.

— Mademoiselle, c'était une vipère, je l'ai tuée! répondit le percepteur, montrant le cadavre de l'affreuse bête allongée à deux pas.

— T'as-telle mordue? demanda anxieusement Yvonne, dont le visage devint tout blanc à son tour.

Rosenn à demi évanouie de frayeur, ne répondait pas.

Yvonne d'un geste rapide, écarta la jupe qui cachait les petits pieds de sa compagne, couverts d'une chaussure légère, et ses mains les palpèrent, ses yeux cherchaient des traces de blessures tandis qu'elle répétait sans cesse.

— Dis? dis? l'a-t-elle mordue? Bertrand, lui, frappait les bruyères aux alentours, sondait les mousses. Quand il fut sur qu'elles ne cachaient pas d'autre reptile dangereux, il dit à Yvonne: — Faites asseoir Mlle de Boisgenest, Mademoiselle, le repos la remettra plus vite.

— Es-tu blessée, chérie? — Je ne crois pas dit encore Bertrand la vipère n'avait pas eu le temps de bondir quand je l'ai tuée. Mlle de Boisgenest l'avait vue, heureusement. Ces animaux-là sont rares par ici je le pense.

— Mais oui, répondit Yvonne. Ah! ma pauvre Rosenn! ajouta-t-elle émue du malheur qui aurait pu les atteindre.

Rosenn reprenait peu à peu possession d'elle-même, sous la pluie de caresses et l'impression de fraîcheur causée par une branche de chêne que Mlle Jekif agitait en guise d'éventail, elle poussa un soupir profond et répondit « non » dans un murmure à la question répétée si souvent.

— Es-tu blessée?... Que Dieu soit béni! continua Yvonne apprenant que la frayeur seule avait saisi son amie. Quel heureux hasard vous a conduit, Monsieur, ou plutôt louons la Providence! elle a veillé sur nous.

Bertrand, l'heure du danger passée, se tenait à l'écart, se demandant s'il ne devait pas saluer les deux jeunes filles et s'éloigner avec discrétion. Mais, qu'un amoureux plus maître de lui ose, le premier, blâmer sa conduite; le percepteur, sentait bien ce qu'il aurait dû faire, en homme correct; son cœur épris demeura le plus fort, il resta...

— Mademoiselle, dit-il à Yvonne, M. Jekif me conseillait depuis longtemps, de visiter la Lande-aux-Pierres, j'y suis venu, ne pensant pas avoir l'honneur de vous rencontrer. J'étais dans cette galerie, très absorbé, je l'avoue, par

mes rêves, sur des sujets de circonstance, lorsque le cri de Mlle de Boisgenest m'a fait bondir au dehors.

— Vous m'avez sauvée, Monsieur, combien je vous remercie! dit enfin Rosenn. J'ai failli marcher sur cette horrible bête. Elle s'est dressée avec un sifflement. J'ai reculé, en jetant un cri, mais les blocs de pierre m'arrêtaient et, sans vous...

— N'y pense plus, interrompit Yvonne, moi aussi j'ai chaudement remercié M. de Penhoël. Il faut espérer que cette vipère est ici seule de son espèce. Elle est morte, alors trêve à la peur! Comment trouvez-vous la Lande, Monsieur?

— C'est magique! Mademoiselle. — Etes-vous allé jusqu'au bout? — Non; j'étais arrivé depuis une demi-heure à peine, à travers champs, en chasseur, quoique sans chien et sans fusil. Je venais seulement à la poursuite des souvenirs.

— Ah! le beau papillon! cria Yvonne, c'est un argous! et toute à sa passion elle s'élança tenant un léger filet vers un bouquet de chênes.

Rosenn et Bertrand la regardaient. Quand elle se fut glissée sous les arbres, Rosenn se leva.

— Monsieur, dit-elle au jeune homme, vous parlez tout à l'heure de souvenirs; je puis vous en montrer un qui vous sera précieux. Voulez-vous me suivre? Je crois être la seule à connaître en ce moment ce que je vais vous faire voir.

Bertrand, intéressé, surpris, s'inclina. La jeune fille pénétra dans la galerie

de des menhirs. La mousse verte, à l'entrée jaunissait ensuite et devenait sèche dans ce lieu privé d'humidité et de soleil. Quelques touffes passaient dans les interstices et pendaient sur les parois grises; mais, plus loin, tout était nu, dans ce corridor long de près de cent mètres. L'obscurité se faisait presque d'autant plus que la galerie était fermée à l'autre bout.

Bertrand regardait marcher Rosenn; elle allait devant lui, sans rien dire, et son imagination de poète la lui montrait comme le fantôme charmant d'une druidesse pâle et blonde, qui le conduisait au fond de l'asile sacré de ses dieux. Quand ils furent tout près du mur de pierre, fermant la galerie, Rosenn se retourna.

— Avez-vous des allumettes? demanda-t-elle.

— C'est le privilège des fumeurs, Mademoiselle, le seul qui puisse les rendre utiles.

— Allumez et venez par ici. Elle se détournait un peu vers la droite. Un des blocs de support posé en travers formait une sorte de réduit. Était-ce là qu'autrefois devaient s'accomplir les plus terribles mystères? La petite flamme de la bougie brilla devant Rosenn. Elle indiqua le mur de granit. Bertrand aperçut alors des caractères profondément gravés avec la pointe d'un instrument tranchant. L'écriture après l'autre, cinq ou six allumettes lui permirent de déchiffrer l'inscription suivante:

Henry de Penhoël, 6 octobre 1794. « Toujours fidèle. » (A suivre.)

BEGARD
Inscrits 2.739, votants 1.787. — M. Montfort, rép., 1.605 voix. (ELU).
ST-NICOLAS DU PELEM
Inscrits 2.950, votants 2.007. — M. Le Hénaff, rad., 1.045 voix. ELU. M. de Seré, conserv., cons. sort., 1.025 voix.

PLENEUF
M. Carfantan, rad., est ELU à 118 voix de majorité.
QUINTIN
M. Limon, rép. lib. (ELU).
BOURBRIAC
M. du Roscoat, conservateur, (ELU).
CALLIAC
M. de Kerourat, conservateur, (ELU).
ROSTRENIEN
M. Barbier, radical, (ELU) contre M. Cazin d'Honinchem, conserv., cons. sort. Votants 2.755. Barbier 1.376, Cazin 1.334.
GOUAREC
Il y a ballottage entre MM. Le Garf, radical, de Janzé, conservateur, et Le Moigne, progressiste. M. de Janzé se désiste.
PERROS-GUIREC
M. Audren, rép. de gauche, 1.635, ELU; M. Lissillour, rép. lib., 1.219.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
LAMBALLE
Inscrits 4.298; votants 3.217; suffrages exprimés 3.136. M. de Launay, lib. 3.070, (ELU).
PLOEUC
Inscrits 3.062; votants 1.680; Suffrages exprimés 1.601. M. Alo, lib., 1.372, (ELU).
CORLAY
Inscrits 1.751; votants 1.204. M. Edouard Cuven, de St-Mayeux, rép., 741 voix, ELU; Le Denmat, 453.
GUINGAMP
Inscrits 4.418; votants 2.273. M. Le Ball, rad., 1.858, (ELU).
LOUDEAC
Inscrits 3.579; votants 2.190. M. Le Vezouat rad., 1.750 voix, (ELU).
LANNION
Deux élections. M. Parquer, lib., cons. sort., 2.201, ELU; M. Yves Aurogan, rép., 2.689, ELU. M. Solsbault, non candidat, 500.
LEZARDRIEU
Inscrits 3.512; votants 2.147; suffrages exprimés 2.024. M. Le Troadez, dép. rad., 1.829, (ELU).
LA ROCHE-DERRIEN
Inscrits 2.697; votants 2.219; suffrages exprimés 2.217. Dr Le Rolland, rad., 1.121, (ELU); Le Provost de Launay, conservateur, 1.089.

PLOUHA
Inscrits 2.251; votants 1.106; suffrages exprimés 1.175. M. Le Cornec, rad., 1.107 voix, (ELU).
CHATELERAUDREN
Inscrits 2.044; votants 1.983; suffrages exprimés 1.983. MM. Corbel, lib., 1.092 voix, (ELU); Deschamps, rad., 855.
MAEL-CARHAIX
Rivoal, cons. sort., rép., 1.685 v. (ELU).
BELLE-ISLE-EN-TERRE
Ballottage.
PONTREUX
Gallou, rép., 1.726 voix, (ELU).
MONCONTOUR
Veillet, maire, rép., 2.390 voix, ELU, contre M. Le Bel de Pengilly, cons. sort.
PLOUARET
Deux élections. Dr Le Gac, rad., 1818, (ELU). Clec'h, maire de Pluzunet, 1930 (ELU).
Morbihan
CONSEIL GÉNÉRAL
LORIENT
M. Le Mauff, 2.171 voix; M. Bouligant, 1.744 voix; M. Mahé, socialiste, 781 voix. Ballottage.
PORT-LOUIS
M. Faubert, conseiller sortant, 2.247 voix, (ELU).
QUIBERON
M. Le Gloache, conseiller sortant, (ELU).
PLUVIGNER
M. de Kerollan, conseiller sortant, 1.673 voix, (ELU).
PONT-SCORFF
M. Moulou, conseiller sortant, 1.808 voix; M. Guyomar, conserv., 2.114 voix, (ELU).
LOCMINÉ
M. de Lambilly, conserv., 1540 voix (ELU); Richard, rad., 1199.
SARZEAU
Javouray, rép. lib., 949 voix, (ELU). Huermand, rad., cons. sort., 697.

Historiou a bep sort evid tud a bep oad
Lakeel en brezonek gant Loeta GOURLET
Ar seurt beachouze a zo, d'un ordinal, inouiz awalc'h. Me a lavar inouiz rag na fell ket d'in facha Aotrone ar compagneuz, pere o deuz o zammit karante den, evidomp...
Skrignak a zo eur vro gaër; ze zo gwir!
M'en defe gret e fortun, eun daneveler bennag dez skol Verkin en defe lavaret etre meur a c'hoarier; traonien-nou kaer-meurbed elec'h a droidell ez-vid gwaziou o dour sklear, tosonnou goloet a c'hlaider elec'h dindan daou-lagad evezek ar paotr saout a beur denved sioul ha denved tener... Ha goude!
Goude, c'houi a zivun moarvad en memorand!
Gant ho konje, me a vezo berroc'h, ha me en em gontant d'ober d'eoec'h eun daolen dez en voriou ma bugalec'h dre ma teul d'am spered.
Me a vout'ho, mar fell d'eoec'h, gant dez ma c'hanedigez, petra bennag n'aspign ket ma enoriou ken uhel!
An deiz-se — ze zo bet kontet d'in

GOURIN
M. de Lescouet, maire de Gourin et conseiller général sortant, est ELU par 4.812 voix contre 512 à M. Pierre Stenfort.
RÉSULTATS PAR COMMUNE: Gourin, M. de Lescouet, 641, M. Stenfort, 180; Saint, L. 307, S. 50; Roudouallec, L. 252, S. 13; Languennec, L. 433, S. 178; Plouray, L. 180, S. 82.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
LORIENT
M. Dizot, 1.035 voix; M. Augé, 755 voix. Ballottage.
PONTIVY
M. de Kervenoal, libéral, ELU, contre M. Robo, républicain (80 voix de majorité).
BELLZ
M. Pessel, 1.172 voix, (ELU); M. Goumont, 711 voix.
HENNEBONT
M. Le Grand, 2.606 voix, (ELU).
PLOUAY
M. Le Par, 1.874 voix, (ELU).
CLEGUEREC
M. Le Berre, rép. lib., est ELU par 1.223 voix contre 1.208 à M. Le Bouédec, rép. de gauche.
BAUD
Inscrits 4.975; votants 2.442; suffrages exprimés 2.364. — M. Le Hir, progressiste, 2.194 voix, (ELU); M. Nainz, progressiste, 2.193 voix, (ELU).
LE FAOUT
M. Mathurin Picarda, rép. lib., est ELU par 1.493 voix contre 1.238 à M. Sylvestre, rad.
GRANDCHAMP
Inscrits 2.334; votants 1.037. — M. Joseph Oliviero, 1.583, (ELU); divers 10.

Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne
(M. de Lescouet)
M. le Marquis de l'Estourbeillon, député, directeur de l'U. R. B. a appris les projets artistiques formés pour l'époque de la 10<sup>e</sup> Congrès annuel. Il invite tous les promoteurs à poursuivre leur idée, qui cadre exactement avec la mission de l'Union, et est heureux que l'U. R. B. prenne sous son patronage cette tentative qui comprend: les meubles, les livres, les produits gastronomiques.
Il eût souhaité que d'autres producteurs se joignent à M. Ely-Monbet, sculpteur et décorateur, à M. Le Dault, directeur du Fureteur Breton si vite apprécié et à la Maison Thomas-Morault, confiseur glacier. Les membres du comité local ont déjà su si bien coordonner un programme intéressant d'un bout à l'autre, que, s'ils en avaient eu le loisir, ils se seraient occupés avec succès d'un concours d'art. Notons avec soin, pour l'année prochaine, cette idée dont l'application peut devenir le clou de nos congrès.
La révélation du projet actuel, quioue restreint, attirera dans les salons Thomas-Morault les congressistes et les promoteurs, désireux d'examiner ce que peut produire le souci de la tradition, allié au sens créateur personnel.
Tous auront plaisir après les séances de travail à venir savourer le calme, la fraîcheur et les franchises locales dans le salon de rafraîchissements ou dans les coins ombrés du jardin. Ils y trouveront de plus une petite salle de lecture.
L'U. R. B. a la volonté de servir les intérêts du pays. Aussi verra-t-elle avec plaisir les promoteurs retirer de cet effort un surcroît d'estime pour la suite de travaux qui, de diverses manières, contribuent à la renommée bretonne.

Echos et Nouvelles
Résultats généraux des Elections
Le ministère de l'Intérieur a communiqué la statistique suivante:
Nombre de sièges à pourvoir, 1.450; résultats connus, 1.447; ballottes, 139 résultats définitifs, 1.298.
Les 1.398 cantons sur lesquels portent ces résultats définitifs étaient occupés par 273 réactionnaires, 26 nationalistes, 184 progressistes, 283 républicains de gauche, 500 radicaux et radicaux socialistes, 15 socialistes indépendants, 17 socialistes unifiés.
Ils sont occupés par 253 réactionnaires,

about — trouz a oa etouez bugale Skrignak: Klevet o devoa brall ar c'hlaier o roi da anout eur vadiziant hag o bandon trouzuz a oa en em strinket dindan porched an iliz koz.
E mare ma oan o tonn emez, douget war diouvroac'h ma magrez, etre ma zad-paeron ha ma mañtron, en em lakejont da hopal a-bouez o fenn an Te Deum! An Te Deum!
Ha gouzout a rit-hu ar pezh a c'houlenn bugale Skrignak dre an Te Deum? Biken ne c'hallfec'h hen divuna.
An hano-ze a reont d'ar gwenec'h a strink bepred da bep badiziant ar pañnal, inouiz awalc'h. Me a lavar inouiz rag na fell ket d'in facha Aotrone ar compagneuz, pere o deuz o zammit karante den, evidomp...
Skrignak a zo eur vro gaër; ze zo gwir!
M'en defe gret e fortun, eun daneveler bennag dez skol Verkin en defe lavaret etre meur a c'hoarier; traonien-nou kaer-meurbed elec'h a droidell ez-vid gwaziou o dour sklear, tosonnou goloet a c'hlaider elec'h dindan daou-lagad evezek ar paotr saout a beur denved sioul ha denved tener... Ha goude!
Goude, c'houi a zivun moarvad en memorand!
Gant ho konje, me a vezo berroc'h, ha me en em gontant d'ober d'eoec'h eun daolen dez en voriou ma bugalec'h dre ma teul d'am spered.
Me a vout'ho, mar fell d'eoec'h, gant dez ma c'hanedigez, petra bennag n'aspign ket ma enoriou ken uhel!
An deiz-se — ze zo bet kontet d'in

res, 10 nationalistes, 137 progressistes, 297 républicains de gauche, 505 radicaux et radicaux-socialistes, 17 socialistes indépendants et 19 socialistes unifiés.
Les Fusilliers de Clémenceau
Une grève ayant éclaté à Raon-Étape (Vosges) les grévistes défilèrent paisiblement en chantant l'Internationale lorsqu'une centaine de gendarmes sortis par de la cavalerie chargèrent à fond de train pour s'emparer du drapeau rouge syndical que les manifestants avaient déployé.
Ceux-ci défendirent leur drapeau. Une collision terrible se produisit. Un cavalier ayant été légèrement contusionné dans la rencontre, une partie de la gendarmerie tira sur la foule, sans sommation. Un ouvrier a été tué net, un autre blessé mortellement.
D'autres manifestants ont été contusionnés.

Encore une Mutinerie
Le gouvernement cache soigneusement les mutineries qui se produisent dans les régiments mécontents de leurs chefs. Après le 17<sup>e</sup>, le 100<sup>e</sup> et d'autres, c'est le 53<sup>e</sup> qui, par ordre ministériel était venu tenir garnison de Tarbes à Perpignan, en remplacement du 12<sup>e</sup>. Les clairons sonnèrent de leur propre initiative l'alerte au milieu de la nuit, et tous les hommes, sans exception, descendirent dans la cour, dans l'intention de s'en aller. Les officiers prévenus accoururent et par persuasion vinrent à bout de ramener le calme.
Le généralissime Hagron, qui vient de donner sa démission, connaissait bien l'état d'insubordination de l'armée française. Il a préféré partir que d'en voir la décomposition à bref délai.

Carnet d'un Breton
Ce qu'on observe par chemins. — La Gasconne et le "gascou". — Les Gascons du 3<sup>e</sup> de ligne. — Les gens intelligents de Lézac. — Un langage et un mouvement basque. — L'industrie des Laites et celle de l'Armagnac. — Un souhait régionaliste.
Quinque a beaucoup vu tout avoir beaucoup retenu.

Cas vers du vieux Lafontaine me reviennent en mémoire, au moment où je m'engage avec nos lecteurs en cette hebdomadaire conversation. Ils semblent me créer comme une obligation. N'est-ce pas le moins en effet, que courant un peu de droite et de gauche, je fasse part à ceux qui me dirigent lire de saintes réflexions qui par chemins m'arrivent?
Adonc, en ce royaume que je fis il y a peu de temps au Pays d'Armagnac, "Dont la brillante eau d'or couronne le Champagne", il y eut rencontre de peuples et de parlers divers, de cultures qui ne rappellent en rien celles de ces contrées, d'opinions différentes sur la manière de se comporter, de la conduite, de mener sa vie sociale, industrielle et agricole. Or, de ces hommes qui se servaient de ces parlers, de ces cultures, de ces opinions dissimilables, je ne pouvais m'empêcher de penser que chacun d'eux avait raison en son particulier, sachant mieux que personne ce qui lui convenait et comment ses ancêtres avaient été heureux. Rien non plus ne me parait plus fait que celle assurée, mille fois répétée par les pélagiens et autres indésinés à la banalisation du sol gaulois que la France est désormais Une. A les entendre: plus de Bretagne, plus de Provence, de Gascogne, d'Anjou, de Béarn, de Normandie, etc. Rien n'est heureusement moins exact! La Gascogne, je vous prie de le croire, est bien toujours la Gascogne-koine. On a vu un beau diable en Landes, Gers, Hautes-Pyrénées, etc. elle est bien toujours elle-même, absolument comme la Bretagne semble devoir garder longtemps encore son cachet particulier, son esprit et surtout son langage.
Le gascon n'est pas à proprement parler une langue. C'est une variété dialectale du provençal. Il se divise lui-même en sous-dialectes. Ce parler qui n'est pas un patois et qui varia à peine depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, excepté sur la langue générale, une très grosse influence avait eu, dans le Bas-Languedoc, l'Océan et les Pyrénées.

A Mont-de-Marsan nous attendimes quelque temps le train qui devait nous conduire à Aire-sur-Adour. Là, nous constatâmes une fois de plus, que nous sommes dans le vrai, en soutenant que le français doit se constituer d'être la langue générale des relations, et ne doit pas songer à étouffer les parlers locaux. Ils restent encore longtemps le langage du foyer, car la

che da veza eun tam den. Me a meuz seiz vloaz: an oad a rezon.
Red eo d'in mond da gonta ma fec'h e-jou d'an Aotrou kure.
'Neo ket heb abek e komzan d'eoec'h dez ma c'hoevision genta.
Ober ar pezh a hanvomp ar Pask-louarn a zo eun affter dez ar c'henta evid bugale Kommana.
Deuz pelec'h e zeu an hano-ze a Bask-Louarn! Moarvad abalamour ma kar al loened-ze ar c'hig ier na deont ket memez tra disprizout an uiou skell hag an uiou aman a c'hoari eur rol pouezuz.
En gwirionez, an deiz-se, ar binijerion iaouank ne c'hallent mont tre barz an iliz nemed dre an noz-dal di-barz pèhini ar c'hristid ganto pezh a wala-a zo ar vez.
Fell a zo d'ar binijerion iaouank mond tre? Red eo d'ezo lakeat ebarz eur baner daou vi — m'uaoc'h mar fell d'ezo, mezh morse neubetoc'h!
Hag ar c'hristid a zo didreuz, rag an uiou a zo o fere'heniez.
En Kommana, gwir eo, n'en em jaler ket da lavaret dez an Aotrou Person e loden ebarz an uiou-ze — eur fritalen hepken — Mez na gredit ket eun Aotrou Person a zo eun den fur ha santel.
Petra bennag, evel ma oan mad gant ma reolen, e oan losket da dremen.
Me a chomaz dindan ar porched evit kaout plijadur gant an taol-ingad.
(Da heul.)

jeunesse en dépit des pédagogues, continue à se servir. Je ne veux d'autre preuve de ce que j'avance, que ces jeunes soldats du 3<sup>e</sup> de ligne, libérés par la décision prise à l'égard de la classe 1903. Comme nous, ils attendaient différentes jonctions, et gasconnaient ferme. S'il fut dans l'espace d'une demi-heure prononcé trois mots de français, c'est que nous eûmes besoin d'un renseignement. Nos interlocuteurs après nous l'avoir fourni en un langage excellent que seul l'accent déparait un peu, retournèrent bien vite à parler maternel. Leurs visages et leurs gestes nous permirent sans de comprendre qu'ils s'étonnaient de ces deux étrangers qui n'usaient entre eux ni du gascon... ni du français.

La guerre faite par l'école aux divers dialectes en usage sur le sol des Landes, n'a donc pas donné ailleurs que dans les villes, les résultats que l'on en attendait. Là-bas, l'élite intellectuelle de Gascogne protesta, et dans la vie quotidienne une place d'honneur est réservée au parler local. De grandes familles se vantent de s'en servir tout comme leurs locataires et leurs locataires. Aux noces de Telen-Aour, un compositeur très connu dans l'Ouest du midi, M. Lacomme, interpréta diverses mélodies de ce terroir, dont les fiançailles de qu'on pour moi certains chants d'Écosse et d'Irlande. Dans le pare de M. Lasies, d'immenses chènes plantés par ses aïeux, portaient des écriteaux dans le genre de celui-ci, et que je n'ai pas besoin de traduire: *Dens lon dangier, si lon courtois pèguez, troben tousten lon Lasies l'endiallat!*

Nous n'avons pu aller au pays basque, mais nous avons trouvé à nos côtés, un de ses représentants les plus autorisés, M. d'Abbadie d'Arrest, tout heureux de se trouver avec des Bretons bretonnants. En pays basque, nous dit-il, nous avons à lutter comme vous, contre l'émigration isolée. La République Argentine profite avec Paris de nos excédents, mais dans quelles conditions! Nous avons les mêmes difficultés que vous, la République Argentine profite avec Paris de nos excédents, mais dans quelles conditions! Nous avons les mêmes difficultés que vous, la République Argentine profite avec Paris de nos excédents, mais dans quelles conditions!

Nous nous associons à son vœu, sans trop espérer sa réalisation. Ces résultats de l'enseignement bilingue, ne sont-ils pas la condamnation du système scolaire actuel? Il est donc plus probable que l'on continuera contre le bilinguisme, la conspiration du silence!

Le pays d'Armagnac est tout différent. Il ressemble quelque peu avec ses vignes au comté de Nantes, et les cépages non plus, ne lui font pas défaut. Du blé, de l'orge, du seigle, du maïs surtout! De ce dernier, on fait une sorte de galette. On engraisse des volailles. Ces haies encombrées de tous les marchés parisiens, et ne se consomment guère dans le pays, à tel enseigner que je vis le comble de pouders de grain atteindre 5 fr.!

Les chevaux de la contrée, sont petits, gracieux et vifs. Ils ont les membres grêles, les pattes fines comme leurs voisins, du côté de Tarbes. Le croisement de leurs élégantes jumelles avec les ânes donne des mules coquettes, infatigables mais vieilles et senties comme leur père, et vindicatives à l'égard de l'étranger. Elles sont propres au service de luxe comme au labour qui ne les rend pas plus rustiques. On les dresse de la charue ou du fourgon pour les atteler au charrois, et elles s'en marquent plus mal. Aux grosses charrettes on les attelle sans traits, sous un joug reposant sur le cou ou sur la force. Une mule ordinaire vaut dans les Landes 1.200 fr. et un âne 300 fr. d'autres détails qui m'entraîneraient trop loin. Qu'il me suffise de dire, que d'après les habitants de l'Armagnac, le seul ennemi qu'ils aient dans ce petit coin de terre, qui à l'exemple du nôtre, produit un peu de tout, réside en ceci. Les droits que met sur leurs vins, le gouvernement de Paris, sans connaissance de causes, la non-répulsion de la fraude par le gouvernement centralisateur, les mœurs! Leur excellent vin trouverait s'il n'était gâté par les intermédiaires un très aisé débouché. Quand donc, sans passer chez des gens qui ne s'y

connaissent pas, Bretons et Gascons maîtres chacun chez eux, dans la France fédérale, pourrions-nous par des droits bien entendus, auxquels les policiers de Paris n'arrivent rien à voir, élargir en toute commodité sur les petites bourses ouvrières, en toute sûreté pour les gossiers et les estomacs, de vrais cidres et de vrais vins, ces derniers pris en Armagnac, à domicile, 50 francs?

LIOS LE BERRER, "Abalor".

connaissent pas, Bretons et Gascons maîtres chacun chez eux, dans la France fédérale, pourrions-nous par des droits bien entendus, auxquels les policiers de Paris n'arrivent rien à voir, élargir en toute commodité sur les petites bourses ouvrières, en toute sûreté pour les gossiers et les estomacs, de vrais cidres et de vrais vins, ces derniers pris en Armagnac, à domicile, 50 francs?

LIOS LE BERRER, "Abalor".

LIOS LE BERRER, "Abalor".

LIOS LE BERRER, "Abalor".

LIOS LE BERRER, "Abalor".

LIOS LE BERRER, "Abalor".

LIOS LE BERRER, "Abalor".

LIOS LE BERRER, "Abalor".

HUELGOAT
Quel succès! — M. Fégéan a vraiment beaucoup de succès: les dernières élections au Conseil général nous montrent de quelle popularité jouit le maire d'Huelgoat dans son canton. Sur 3891 inscrits, 2252 seulement sont venus aux urnes. Là-dessus le citoyen Fégéan a recollé 2312 voix c'est-à-dire que 1882 électeurs se sont abstenus! Quel succès, mes amis! Est-ce que le vin n'aurait pas coulé en suffisante abondance parce qu'il n'y avait qu'un candidat, ou bien est-ce la popularité de ce pauvre Fégéan qui s'évanouit? Sans doute un peu de l'un et de l'autre. En tous cas, on peut voir par ces abstentions que le beau canton d'Huelgoat, qui compte des communes à hauteur de comme Serignac et Berrien, commence à en avoir plein le dos d'être représenté à Paris par un père la Pipe, et à quimper par un marchand de vins dont la capacité tiendrait facilement dans celle du plus petit de ses tonneaux.

PIEVIN
Pigeon voyageur. — Un pigeon voyageur a été capturé au village de Grand-St-Émilion, en Pievin. Il porte autour de la patte un anneau en caoutchouc, avec la marque Fraternel Jumaq, n° 423.

PLOUIGNER
Recevoir Butaliste. — M. Tremel, ancien militaire, est nommé à la recette buraliste de Plouguigner.

Attendu que dans le numéro du 29 décembre 1906 du journal "Ar Bobl" lequel est distribué et vendu dans l'arrondissement de Guingamp a inséré l'article suivant en breton: "Kur pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz skell war he dor da 9 eur noz. L'Phe doa digoret an nor, René Paul, menegerier a lampaz en ti, hag a heurtaz Soaz Prijant, houma a c'havalaz, hag an auzeuzen a aruzaz en koulz das gas ar gwaz ma da vale. Attendu que la traduction française de cet article est la suivante: "Un pitaoer Soaz. Vri ar peñt da bignat en Mine-Louarn, a glevaz sk

Supplément d' "AR BOBL", du 3 Août 1907

—\*— Union Régionaliste Bretonne —\*—

# GRAND CONGRÈS DE ROSTRENNEN

du 9 au 15 Août 1907

## PROGRAMME DU CONGRÈS

VENDREDI 9 AOUT 1907

A 8 heures du soir

Séance solennelle d'ouverture du Congrès à la Salle d'Asile Libre. — Allocution du Président. — Conférence sur un sujet de *Décentralisation* par M. ALCEDE LE ROUX. — Discours en langue bretonne par M. LE MENN, (Barde Pagan). — Chants bretons, par les Bardes et par Mlle RIOU, professeur de chant à Vannes.

SAMEDI 10 AOUT

A 9 h. du matin

SÉANCE DE TRAVAIL  
A la Salle d'Asile Laïque

A 2 h. du soir

SÉANCE DE TRAVAIL  
A la Salle d'Asile Laïque

A 4 heures du soir

Dances Bretonnes aux Binious <sup>par les sonneurs</sup>  
<sup>Les Frères</sup>  
Place du Martret.

A 5 heures du soir, à la Salle d'Asile Libre. — Entrées 0 fr. 50 et 0 fr. 25

**Ti Kanerien Breiz**

par les Bardes Bretons TALDIR, ABALOR, HERRIET,  
YEOUET, AR GURIN, MAD AN ARGOAT, KERPER

BAL PRIVÉ offert par la jeunesse Rostrennoise. Entrée : 1 fr. (Salle d'Asile Laïque)

DIMANCHE 11 AOUT

A 5 h. du matin Salves d'Artillerie. — A 8 h. du matin

Réception à la Gare par les Congressistes, de la Musique INDÉPENDANTE DE GARILAIN et des Binious Bretons. — Défilé à travers la ville. — Exécution de BRO GOZ MA Z'VOU, chant national breton, sur la Place du Centre. — Vin d'honneur. Sonnerie du RALLYE-CORNOUAILLE (Directeurs : MM. Sotias et Daval).

A 4 h. 1/2

Concours de Costumes Bretons de Femmes

A 3 heures

Grande Séance Bretonne, Représentation de **Arzur Breiz**, du Barde LE GARRÉC, par les *Paoltr' Sant-Nicolas-ar-Pelem*, dans la cour de l'Ecole Libre. — Entrées payantes.

A 5 h. 1/2

Sonnerie du *Rallye-Cornouaille*. — **CONCERT**, Place du Centre, par l'*Indépendante de Carharr*. — Dances Bretonnes aux Binious.

A 9 heures

Retraite aux Flambeaux

LUNDI 12 AOUT

A 8 h. 1/2 du matin

SÉANCE DE TRAVAIL  
A l'Ecole Libre

A 2 h. du soir

SÉANCE DE TRAVAIL  
A l'Ecole Libre

A 5 h. 1/2

DANCES BRETONNES AUX BINIOUS  
A Porz-Moëliou

A 8 heures. — **GRAND BANQUET DU CONGRÈS**

MARDI 13 AOUT

Excursion du Congrès. — Départ à 7 h. 54 du matin en Chemin de Fer. — Visite de l'ABBAYE de BONREPOS. — PIQUE-NIQUE. — A 1 heure et demie, départ en voitures. — Visite de LANISCAT et de SAINTE-TRIPHINE. — Réunion Bardique. A 3 heures, Grande REPRÉSENTATION BRETONNE à SAINT-NICOLAS-DU PELEM. — Souper à Saint-Nicolas. — Retour par Chemin de Fer à 8 heures 50 à Rostrennen.

MERCREDI 14 AOUT

A 9 heures et demie

Séance de clôture du Congrès. — Proclamation des Lauréats des Concours de l'U. R. B.

A 2 heures, à l'Ecole Libre

Concours de Chansons populaires, 400 fr. de prix

A 3 heures et demie

Conférence sur le Régionalisme par M. MORVRAN-GOBLET, Examinateur à l'Institut Commercial

Depuis 9 heures du matin

**Ouverture des Grandes Fêtes locales de Rostrennen**

Le Bureau de l'U. R. B. : DE L'ESTOUBILLON ; JOS PARKER ; L. LE BRUN ; HERRIET ; MELLEC ; J. VÉRANT

Le programme complet sera vendu 0 fr. 10.

qu'il y a lieu d'en prendre acte. Sur les conclusions de la partie civile, considérant que René Paul, sans s'opposer au désistement, demande que le présent arrêt soit inséré à la suite du jugement du Tribunal de Guingamp; considérant qu'il convient de faire droit à ses conclusions; que si sur le seul appel du prévenu, la situation ne peut être aggravée, l'insertion sollicitée ne constitue pas une aggravation de peine, mais se présente seulement comme la suite et la conséquence naturelle du principe de responsabilité admis par le Tribunal. Que cette insertion ait sur plus d'une nécessité que les insinuations malveillantes de l'appelant qui, dans le numéro du Journal Ar Bobl du 11 mai 1907, c'est-à-dire postérieurement à sa lettre de désistement, a, contrairement à la vérité, annoncé à ses lecteurs que René Paul offrait de transiger laissant croire ainsi qu'il n'avait aucune confiance dans ses prétentions consacrées par la Justice. Par ces motifs, la Cour prend acte du désistement formulé par Gourlet. Dit en conséquence que le jugement du Tribunal de Guingamp du 7 mars 1907 sortira son plein et entier effet. Ordonne que le présent arrêt, devenu définitif, sera inséré à la suite du dit jugement, dans les conditions, les délais et sous l'a-treinte prescrits au dit jugement. Condamne la partie civile aux dépens sans son recours contre Gourlet. Dit que dans les dépens seront compris les frais de M. Prothomme, avoué, dont le ministère a été reconnu utile, lesquels frais s'élèvent à la somme de 45 fr. 15, les frais d'Appel envers l'Etat étant réduits à 10 fr. 40, l'Appel au minimum la durée de la procédure par corps pour le recouvrement des frais. Ainsi jugé et prononcé en audience publique de la chambre des appels de police correctionnelle de la Cour de Rennes, au Palais de Justice les jour, mois et an sus dits. Signé: de Savignon-Larombière, président; Pavec, Buffet, Gauduchon et Savidan, conseillers; Borel, greffier. En marge est écrit: « Enregistré à Rennes le 2 juillet 1907, folio 88, case 4. Reçu 1 fr. 88 d. c. Signé: Gorot. En conséquence, le Président de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent arrêt à exécution; aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les Tribunaux de première instance d'y tenir la main. A tous Commandants et Officiers de la force publique d'y prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis. Pour expédition conforme: le greffier en chef, A. Lecocq, P. cop. conf. (Illisible). L'an mil neuf cent sept, le vingt-quatre juillet, à la requête de M. René Paul, carrier, demeurant à Menez-Leignon, en Le Moustoir, pour lequel domicile est élu à Rennes, rue Thiers, n° 14, en l'étude de M. Ed. Prothomme, avoué à la Cour d'Appel de Rennes, pour lui constitué et qui continuera d'occuper sur la présente et ses suites. J'ai, Sébastien-Charles Marsellier, huissier près le Tribunal civil de Châteaulin, demeurant à Carhaix, soussigné, signifié et en tête de cette présente, laissé copie à Monsieur Gourlet, Louis fils, gérant du Journal Ar Bobl, demeurant à Carhaix, à son domicile ou étant et par lui à sa personne. — De la grosse d'abord en forme exécutoire de deux extraits rendus entre parties y dénommées par la chambre des appels de police correctionnelle les dix-neuf et vingt-six juin mil neuf cent sept, enregistrés.

Kerne - Izel

ERGUE-VIHAN

Röidleg ar prizioù. — D'ar gwener 26 a viz Gouere eo bet roet ar prizioù e skol souezed ar barrez. Ch'hoù a lavaro: « Devez a joa ha lavaredigez b Siwaz! ar prizioù-ze a zouge eun dil-lad-kaon; rag war an dellien genta deuz peb leor e welet ar chomzouman: En evor deuz ar blovez dicea euz ar skol-man! »  
La serret breman ar skol en Ergue-Vihan! An ti zo bet savet eunnek bla so, gant arc'hant ha ioul vad dimez ar Sablière, sikouret gant alio mad ar Aotrou Ar Gall, person desedet ar barrez ha ken karet gwechall ive gant Keraeziz, pa oa aluzenner an Ursulined.  
Eun neubed gerioù a genavo a zo bet lavaret gant an dimezel kalonek ar Sablière, ha person ar barrez an Aotrou Lavanant. O daou o deuz aliet ar merc'hedigoù da zere' hel ataoz deuz o mestrezed, euid ma ranko o chelenezed nevez hen anzao!  
Ar superiozez e deuz lavaret d'he zro eun daou pe tri c'hir hag a zeue deuz he c'halon mantret. An daou-lou a zo diredet puill deuz daoulagad ar vugale hag ar mammou.  
L. B.

CONSEIL PRATIQUE

Quelle que soit la cause de l'asthme, qu'il provienne d'une crise d'asthme, d'un catarrhe, d'une bronchite chronique, de suites de pleurésie ou d'influenza, on est soulagé instantanément en faisant usage de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 129 Bd Magenta, à Paris.

Leon

PLOUENAN

Grand concours régional de tir. — A l'occasion des fêtes, un grand concours de tir est organisé à Plouenan, du 4 au 15 août, sous les auspices de la "Société Nationale de Tir des communes de France" et sous la présidence d'honneur de M. Caër, maire. Ce concours s'annonce comme devant avoir un grand succès. Plus de 60 lots d'une valeur de 900 fr. sont destinés à être décernés aux lauréats.  
Voici le programme succinct de cette fête de tir:  
1° Concours d'honneur. — 25 prix, une médaille d'argent, une médaille de bronze, 5 mentions;  
2° Concours populaire. — 15 prix, une médaille d'argent, une médaille de bronze, 5 mentions;  
3° Concours militaire (offert gratuitement à tous les militaires ou uniformes). — 8 prix, un diplôme, 5 mentions.  
4° Concours pour dames. — 5 prix, 2 mentions.  
Parmi les nombreux prix, nous relevons: Une superbe charue, marque « Tanvez-Lava », d'une valeur de 60 francs, un joli des pendules, des montres, des réveils, des articles en aluminium, etc., etc.  
Prix supplémentaires. — En plus des prix prévus à la répartition générale, il sera décerné un prix aux tireurs premiers classés à chacune des séries et présents au stand, le dimanche 4 août, à une heure qui sera fixé par le Comité. Les prix des tireurs absents seront remis aux tireurs suivants. Le Comité, metant à la disposition des concurrents des armes de précision, tout tireur pourra se servir librement de son arme personnelle.  
Les positions réglementaires debout et à genoux sont seules autorisées.  
Ouverture. — L'ouverture du concours aura lieu dimanche prochain 4 août, à 7 h. du matin.  
Un programme détaillé sera adressé à tous ceux qui en feront la demande au directeur du tir.

Treger

PLEUVIAN

Darvoudoù. — An de-all eur potr bian hanvet Marjou o c'hoari gant e gamaraded e kichen eun ti nevez eur bourk a gouez var an hent hag a dorraz he vrec'h a rez e ilin.  
An deou tremenet ar Moullec iaouank deuz ar bourk, pignet var eur marc'h houarn, a ziskaraz var an hent eur plac'h koz, Marijann Cornaly. En eur gouez ar paour keaz plac'h a dorraz he gar.

HAUTE-BRETAGNE

RENNES

Elections sénatoriales en Ille-et-Vilaine. — Le Comité départemental d'Union Conservatrice et Libérale a désigné comme candidats à la double élection qui aura lieu le 25 août, MM. Jénouvrier, avocat de la Cour d'Appel de Rennes, et Houitte de la Chesnais, maire d'Epiniac.  
Les candidats du Bloc seraient MM. Le Hérisse, député de Rennes, et Jouanjan, maire de St-Malo.  
M. Lionel Radiguet se présente aussi comme candidat fédéraliste indépendant.

Un Monsieur

offre grandement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, démangeaisons, boutons, de bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.  
Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, Place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

ON DEMANDE DES OUVRIERS !!

Depuis quelque temps, nous voyons affichés sur les murs de nos petites villes, des placards alléchants conçus à peu près dans ce style: « On demande des ouvriers terrassiers ou des ouvriers agricoles; traitement élevé, pas de chômage, frais de déplacements réglés, etc. Travail assuré pour l'année. S'adresser à X..., Normandie, ou Beauce. »  
A peine nos braves travailleurs locaux ont-ils jeté les yeux sur ces placards remplis de promesses que, sans plus de reconnaissance, ils disent adieu à leurs patrons, laissent en plan la besogne de celui-ci, et par bandes de 10 à 12, le baluchon sur l'épaule, ils prennent de confiance le train pour Troulleville ou Chausigny-les-Bas.  
Et bien, notre devoir est de mettre en garde nos ouvriers et manoeuvres bretons contre les Exploiteurs qui essaient, par des promesses jamais tenues, de les attirer là-bas. Il n'y a qu'en Bretagne où l'on trouve des ouvriers assez naïfs pour se précipiter, sur la foi d'une affiche, vers des régions où ils ne sont même pas sûrs d'avoir du pain à manger.  
Ne croyez pas que j'exagère. Voici la lettre que de vieux parents de Carhaix viennent de recevoir de leur fils qui, lui aussi, s'en est allé là-bas il n'y a pas longtemps avec un groupe de compagnons.  
« ...ville, le 20 Juillet 1907.  
Mon cher père,  
Je vous dis que je suis bien content d'aller à la maison car je me plai mieux à Carhaix que je fait ici, car la paie n'est pas grand et on est obligé de payer cher la pension et le travail est plus dur ici qu'il était à Carhaix. Di à N... que je retournerai à Carhaix le plutôt possible car il n'y a plus des Bretons ici ils sont partis presque tous et je partirais quand je pourrais faire. Je croyais que j'allais au paradis quand j'étais dans le train à venir ici et c'était le contraire... »  
Je transcris textuellement et n'invente rien. Donc, il ressort clairement que les affiches « on demande des ouvriers » sont fallacieuses et mensongères. Ecoutez le Carhaisien: petite paye, pension chère, dur travail!  
Qu'on vienne encore, après cela, nous raconter qu'on est malheureux au pays breton!  
F. JAFFRENOU.

AGRICULTURE

Ecole libre d'Agriculture d'Hennebont. — Les élèves de cet établissement viennent de subir les épreuves écrites, orales et pratiques, de leur examen de fin d'année.  
Voici, par ordre de mérite, la liste des lauréats:  
1° ANNÉE  
1re Classe. — Mention Assez bien: P. Leroy, de Gouézec (Finistère); H. Bourrigault, de Moisson-la-Rivière (Loire-Inférieure); Louis Berthélemy, de Cloître-Pleyben (Finistère); G. Davy, de Saint-Aubin-de-Luigné (Maine-et-Loire) et J. Guilleu, de Redon (Ille-et-Vilaine).  
2e Classe. — Mentions très bien: J. Saliou, de Gouézec (Finistère); Y. Jamet, de Gouézec, et A. Bertrand, d'Hennebont.  
Bien: L. Lemoing, de Plomeur (Morbihan).  
Assez bien: C. Pouliquen, de Pleyber Christ (Finistère); F. Berthélemy, de Cloître-Pleyben (Finistère), et Dubrouil, de Bordenave.  
Admissibles pour les Cours de l'an prochain: G. Gouzeux, de Paris; P. Eon, d'Hennebont, et J.-M. Cormier, d'Hennebont.

2° ANNÉE  
Mention Très bien: S. Le Gac, de Plonévez-Porzay (Finistère);  
Bien: A. Boucher, de Kerench-Caudan (Morbihan), et J. Legrand, de Lochrist (Morbihan);  
Assez bien: F. Audran, de Plomeur (Morbihan), et J. Le Grand, de Lochrist.  
Diplôme d'honneur avec médaille de Vermeil: M. Lecocq, de Tilière-sur-Avre (Eure).  
La rentrée prochaine est fixée au 1er Octobre. — Les examens d'admissibilité auront lieu le lendemain à l'Ecole.  
Adresser toutes demandes de renseignements et de prospectus-programmes à M. l'abbé Planté, directeur.

BULLETIN FINANCIER

Marché calme. La rente française s'inscrit à 95.42. Valeurs de crédit et chemins français stationnaires et résistants.  
Formé toutonne des obligations Victoria Minas à 425 et Goyaz à 424.  
Les Actions Auto-transportes marquent un nouveau Progrès à 129 fr. La société vient d'obtenir, dans les Hautes-Pyrénées, la concession de trois lignes qui seront subventionnées par le département et les communes.  
On recherche autour de 50 fr. les actions Dulce Nombres. Les résultats actuellement acquis permettent d'évaluer à 40 fr. au minimum, le dividende du 1er exercice.  
Les Phosphates de la Floride sont couramment traités à 154 fr., bien influencés par la perspective de débouchés nouveaux en Amérique.  
Demandes suivies, aux environs de 30 fr. en action de la De Mello Bazilian Rubber. La qualité de caoutchouc que donnent les forêts de cette Société est la meilleure et la plus recherchée de toute la région.  
Le Saint-Raphaël-Quinquina est activement traité à 96 fr.

Photographie Parisienne

SUCCURSALE de CARHAIX  
AVIS. — M. Cauville a l'honneur de prévenir sa clientèle que sa Succursale de Carhaix sera désormais ouverte tous les jours, et que son personnel étant augmenté, ses livraisons se feront rapidement.

Marché de Paris (la Villette) du 25 Juillet

| ESPECES     | QUANTITES |         | Prix du kilogramme |      |      |
|-------------|-----------|---------|--------------------|------|------|
|             | amé-nés   | ven-tus | 1er                | 2e   | 3e   |
| Bœufs...    | 1 673     | 1 599   | 1 00               | 85   | 78   |
| Vaches...   | 762       | 696     | 97                 | 79   | 65   |
| Taureaux... | 265       | 190     | 78                 | 66   | 50   |
| Veaux...    | 2 000     | 1 830   | 1 20               | 99   | 78   |
| Moutons...  | 11 791    | 11 500  | 1 15               | 1 00 | 85   |
| Porcs...    | 3 300     | 3 300   | 1 44               | 1 40 | 1 30 |

Bœufs vaches, taureaux: vente moyenne. Veaux: vente difficile. Moutons: vente facile. Porcs: vente moins bonne.

CÉRÉALES (Bourse de Commerce)

| LES 100 KILOS  | AVOINES | SEIGLES | FROMENTS | PARINES |
|----------------|---------|---------|----------|---------|
| Courant.....   | 19 35   | 19 00   | 27 55    | 34 90   |
| Prochain.....  | 19 05   | 17 50   | 25 40    | 34 05   |
| Sept.-Oct..... | 18 25   | 17 75   | 23 85    | 32 15   |

Tendance... ferme sout. ferme sout.

TRAITEMENT ORTHOPÉDIQUE

des Affections osseuses et articulaires  
Chez les Enfants et les Adolescents  
Coxalgies, Boiteries de naissance et accidentelles, tumeurs blanches, mal de Pott, Rachitisme, Raideurs et déviations des membres et de la colonne vertébrale, (genou dévié, pied plat, pied bot, scoliose, dos rond) paralysies de l'enfance, Adénites sero-fébriles, etc.  
Docteur V. PERRÉL, chargé du service orthopédique à l'hôpital Saint-Yves, 2, rue Coëtquen, RENNES.

Tribune du Travail gratuite

Ouvriers Tisserands demandés par fabricant de toiles et milaines à Vitre (I-V). Pas de chômage.

On demande des Ouvriers Peintres.

S'adresser à M. VETEL, peintre à Carhaix.

Bulletin des Ventes, Locations et Insertions Légales

Bicyclette état neuf, très bonne marque, garantie 5 ans, a coûté complète 260 francs, cédée pour cause de départ à 110 francs.

Etudes de M. Emile CAMPION, avoué, docteur en droit (successeur de M. LORGE), demeurant à Guingamp, et de M. GUEGUEN, (successeur de M. JAFFRENOU), notaire à Carnoët.

VENTE PAR LICITATION JUDICIAIRE

ADJUDICATION  
LE LUNDI 26 AOUT 1907  
à une heure de l'après-midi  
En l'étude et par le ministère de M. GUEGUEN, notaire à Carnoët

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

LOT UNIQUE  
En la commune de Saint-Servais  
I. Au village de Garziel et dépendances  
UN CORPS DE FERME

COMPRENANT:  
Maison d'habitation, Ecurie, Retraite à porcs, Cour, petite Crèche; Courtil servant de paillée, 5 ares environ, donne du levant sur petite crèche, du couchant sur Capitaine; Parcelle sous Verger, 10 ares, donne du levant sur verger; Parc an ty, labour, 1 hectare environ, donne du midi sur François Rohou; Parc Merlatan, labour, 1 h. 50 a., donne des nord et levant sur terres de Kerbournet; deux Prés séparés entre eux par un pré à Fessant, 30 ares, donne du levant sur chemin; Garenne à bruyère, 1 h. 20 a., donne des nord et midi sur chemin; Parc Goas ar Marc'h, pré, 12 ares, donne du couchant sur taillis, du levant sur chemin; Maison servant d'habitation; Courtil de 4 ares, donne du couchant sur chemin de servitude, du nord sur suivant; An Isuen, pâture, 50 ares, donne des midi et nord sur chemins de service; An Tuvaç'h Erry, 90 ares, donne du levant sur chemin de servitude; Parc ar Foën, 70 ares, labour, donne du couchant sur suivant; Ar Lann Drest, pâture, 35 ares, donne du couchant sur suivant; Parc ar Hoë, lande, 70 ares, donne des couchant et nord sur M. Paul Guist; Parc ar Mené, labour en 2 parcelles, 60 ares, donne du couchant sur la Montagne, du nord sur chemin de servitude; Parc an Drez, labour, 72 ares, donne des nord et midi sur M. Guist; Parc ar Stang, pré, 60 ares, donne du levant sur Quémec'hdu, du midi sur Capitaine; Ar Verrem Fras, lande, 1 hectare, donne du levant sur chemin; Parc Garsuel Bras, labour, 1 hectare, donne du nord sur Parc ar Vill ci-après; Parc Garsuel bian, labour 50 ares donne des couchant et nord sur Capitaine. Enclos de 4 ares, donne du levant sur chemin du couchant sur Ar Vaorem vas; Parc ar Vill, labour, 1 h. 20, donne du couchant sur Capitaine, du levant sur chemin.

II. — Au Terroir de Kervern  
Prajoù Kervern, pré, 60 ares, donne du levant sur Rouzic, du couchant sur Dôbordès; deux petits courtils se joignant, nommés Ar Braden, 12 ares, donne du midi sur Le Deuff, du Nord sur chemin. Autre petit pré, d'environ

10 ares, donne du couchant sur M. Guist, du nord, sur Rouzic.  
Circonstances et dépendances sans exception ni réserves et que le tout appartient aux vendeurs.  
Le tout porté au plan cadastral n° 43, 51, 50, 44, 74, 65, 46, 47, 67, 66, 68, 69, 71, 91, 76, 87, 88, 101, 102, 103, 99, 133, 210, 199, 252, 38, 39, 264 S<sup>me</sup> B, 251, 230, 238 et 241 S<sup>me</sup> A.

Mise à prix: Onze mille cinq cents francs. Ci... 11.500 fr.

Cette vente a été ordonnée par jugement du Tribunal civil de première instance de Guingamp, en date du 15 Mars 1906, enregistré confirmé par arrêt de la Cour d'appel de Rennes, en date du 25 février 1907, enregistré, rendus contradictoirement

ENTRE:  
M. Yves Capitaine, époux de M<sup>me</sup> Françoise Moysan, cultivateur demeurant à Carnoët, demandeur ayant pour avoué M<sup>re</sup> Emile CAMPION, Docteur en droit dont l'étude est sise à Guingamp rue Saint-Sauveur, N° 8.

ET ENCORE  
Mme Anne Le Balch, veuve de Joachim Capitaine, cultivatrice à Bolazec, autre défenderesse ayant pour avoué M<sup>re</sup> Emile CAMPION, soussigné.

DE LA CAUSE  
Mme Marguerite Capitaine en privé et M. François Dinahet, son mari en autorité et en privé, demeurant au bourg de Lohuez, défendeur, ayant pour avoué M<sup>re</sup> Le ROUX.

ET ENCORE  
Mme Anne Le Balch, veuve de Joachim Capitaine, cultivatrice à Bolazec, autre défenderesse ayant pour avoué M<sup>re</sup> Emile CAMPION, soussigné.

DE LA CAUSE  
Mme Marguerite Capitaine en privé et M. François Dinahet, son mari en autorité et en privé, demeurant à Bolazec, intervenants volontaires, ayant aussi pour avoué le dit M<sup>re</sup> CAMPION.

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du Cahier des Charges dressé pour y parvenir par M. GUEGUEN, Notaire à Carnoët et déposé en son étude où toute personne peut en prendre connaissance.

Guingamp le 3 Août 1907.

EMILE CAMPION, Avoué, Docteur en droit.

Enregistré à Carhaix le 2 Août 1907, folio 21, case 9. — Reçu un franc cinquante centimes décimes trente-huit centimes. — 1. 88.

Signé: GUÉTRON.

Etude de M<sup>re</sup> POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

ADJUDICATION

par Licitation Judiciaire  
— EN L'ETUDE —  
Le Dimanche 4 Août 1907  
une heure après-midi.

PREMIER LOT  
Ferme à l'île, commune de GLOMBEL, contenant 22 h. 61 a. 30 centiares louée 975 francs l'an.  
Mise à prix... 18.000 fr.

DEUXIEME LOT  
Ferme au Ninjou, en LANGONNET; contenance 13 h. 45 a. 97; revenu 770 francs.  
Mise à prix... 14.000 fr.

TROISIEME LOT  
Ferme à Kerauder, en LANGONNET; contenance 25 h. 79 ares 02; revenu 1.000 francs.  
Mise à prix... 18.000 fr.

QUATRIEME LOT ET SUIVANTS  
Immeubles à Botquelvez, en La Tréville, LANGONNET.  
Mise à prix... 4.700 fr.

Etude de M<sup>re</sup> LE BOUAR, notaire à Gourin

VENTE par Adjudication Volontaire, le

Dimanche 4 Août 1907, 2 heures après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>re</sup> L'ANCIEN, notaire à Carhaix, il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques:

1. D'un petit Corps de Ferme, au village de Kergoff-bian et dépendances, en Kergoff, tel qu'il est exploité par les époux Jean-Louis Salain, moyennant le prix annuel de 285 fr., outre l'acquit des contributions.  
Mise à Prix... 6.000 fr.

2. D'un autre petit Corps de Ferme, au village de Coatouarn et dépendances, en Plouvézel, tel qu'il est exploité par les époux Jean-Marie Balen, moyennant 120 fr. l'an, outre l'acquit des contributions.  
Mise à Prix... 2.500 fr.

On pourra traiter de gré à gré avant le jour fixé ci-dessus.  
S'adresser: pour visiter les biens aux fermiers, et pour tous renseignements et traiter, à M<sup>re</sup> L'ANCIEN, chargé de la vente.

Etude de M<sup>re</sup> LE BOUAR, notaire à Gourin

A Vendre par adjudication publique et

volontaire, en l'étude et par le ministère de M<sup>re</sup> LE BOUAR, notaire à Gourin, le Dimanche 8 Septembre 1907, à une heure de l'après-midi, en un seul lot:

1° Une Belle MAISON située à Toul-an-Hy, ville de Gourin, maison d'une longueur de 14 mètres, composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un grenier; 2° Une Cour et une Ecurie situées derrière la dite maison. — Le tout placé en bordure de la route de Gourin à Carhaix.  
Les immeubles ci-dessus sont loués moyennant 450 fr. l'an à François Bernard.  
Mise à prix... 7.000 francs  
Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>re</sup> LE BOUAR, notaire à Gourin.

COMPAGNIE ÉLECTRIQUE

D'ÉCLAIRAGE & DE FORCE

Société Anonyme au Capital de 600.000 francs  
Siège Social et Direction: 1, Rue Victor-Hugo, RENNES

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

De 4.500 Actions de 100 fr. chacune

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOUTRY, Ingénieur honoraire des Chemins de fer de l'Ouest, rue Albert, 7, Rennes, Président.  
GUITTET, Ingénieur, Chef d'Exploitation des Tramways à vapeur d'Ille-et-Vilaine, rue Le Bastard, 9, Rennes, Administrateur.  
DIRECTION ET SERVICES TECHNIQUES  
M. PRUGNAUD, Ingénieur, ex-Directeur des Tramways électriques de Rennes.

La Société a pour objet: l'établissement de l'éclairage électrique et la distribution de la force motrice.  
Elle a pour objet initial, avec le capital à souscrire, l'établissement et l'exploitation de l'éclairage électrique et la distribution des forces motrices dans les villes de: LOUÉAC, CARHAIX, QUIBERON, JOSSELIN, LOCMINÉ, MARTIGNÉ-FERCHAUD, CANCALE.

Les concessions d'éclairage que la Société possède dans les villes de Paimboeuf Basse-Indre et Saint-Méen donnent déjà des résultats très satisfaisants.  
Tout fait espérer que dans un laps de temps rapproché, il pourra être payé aux actionnaires un dividende de 6 %.

Les souscriptions sont reçues:  
1° Au Siège de la Société, 1, rue Victor-Hugo, Rennes;  
2° Aux Agences du Crédit Lyonnais et de la Société Générale à Rennes.  
Les versements se font:  
1° Un quart en souscrivant;  
2° Le reste sera appelé par le Conseil d'Administration, à mesure des besoins.  
NOTA. — La notice a été publiée, conformément à la Loi, au Bulletin du Journal Officiel du 3 Juin 1907.  
La notice explicative et les statuts seront adressés immédiatement aux personnes qui en feront la demande.  
(La cote est demandée à la bourse de Nantes.)

Consulter les affiches.  
Et pour tous renseignements s'adresser à M<sup>re</sup> POSTOLLEC.  
(Pour extrait.)

Etudes de M<sup>re</sup> Yves LE ROUX, avoué à Guingamp, et LARHANTEC, notaire à Rostrenen.

VENTE

par suite de Liquidation Judiciaire

LE LUNDI 12 AOUT 1907  
A 2 heures de l'après-midi

En l'étude et par le ministère de M<sup>re</sup> LARHANTEC, notaire commis:

A la Gare de Rostrenen  
en Kergrist-Moëllou

UNE IMPORTANTE MAISON

A usage d'Hôtel  
dit « Hôtel Berthelot »

avec grandes Ecuries et Magasins, Cour et Jardin — DEUX PIÈCES DE TERRE avec CARRIÈRES de sable et de pierres moëllons en pleine exploitation; le tout admirablement situé pour le commerce.  
Mise à Prix... 40.000 fr.

A LA GARE DE ROSTRENE

Magasin de Blé

construit sur terrain appartenant à la Compagnie des Chemins de Fer Economiques.  
Mise à Prix... 2.000 fr.

A LA GARE DE MAEL-CARHAIX

Autre Magasin de Blé

construit sur terrain à la même Compagnie.  
Mise à Prix... 1.500 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>re</sup> LARHANTEC, notaire, et à M<sup>re</sup> LE ROUX, avoué.

Etude de M<sup>re</sup> LANGIEN, notaire à Carhaix

VENTE par Adjudication Volontaire, le

Dimanche 4 Août 1907, 2 heures après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>re</sup> L'ANCIEN, notaire à Carhaix, il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques:

1. D'un petit Corps de Ferme, au village de Kergoff-bian et dépendances, en Kergoff, tel qu'il est exploité par les époux Jean-Louis Salain, moyennant le prix annuel de 285 fr., outre l'acquit des contributions.  
Mise à Prix... 6.000 fr.

2. D'un autre petit Corps de Ferme, au village de Coatouarn et dépendances, en Plouvézel, tel qu'il est exploité par les époux Jean-Marie Balen, moyennant 120 fr. l'an, outre l'acquit des contributions.  
Mise à Prix... 2.500 fr.

On pourra traiter de gré à gré avant le jour fixé ci-dessus.  
S'adresser: pour visiter les biens aux fermiers, et pour tous renseignements et traiter, à M<sup>re</</sup>

# Vins de Table

**ROUGE ET BLANC**  
Garantis vrais **BORDEAUX**  
**Adhémar de MONTEIL**  
PROPRIÉTAIRE - RÉCOLTANT  
Pavillon du Haut-Rocher  
Saint-Etienne-du-Lisse  
**CASTILLON (Gironde)**

ANCIENNE MAISON LE SAUZE  
**KERDILÈS**  
Place des Halles, Carhaix  
Menuiserie. — Ebénisterie  
Somniers. — Matelas. — Plumes & Duvets  
Meubles en tous genres  
toujours en magasin.  
Cercueils et Réparations

Grand Hotel de la Tour d'Auvergne  
**CARHAIX**  
**J. ADAM, Propriétaire**  
Correspondance du *Touring-Club*  
Anglais et du *Touring-Club de France*.  
Table d'Hôte à toute heure  
Garage pour vélos; Posses pour  
automobiles; Omnibus à tous les  
trains; Voitures de louage.  
**Brezonek a gomzer**  
**ENGLISH SPOKEN**  
A very comfortable Hotel for travellers  
Moderate fares

## MAISON ALLAIN



Rue du Pavé, CARHAIX  
BICYCLETTES DE TOUTES MARQUES  
**Machines Agricoles**  
Ecrèmeuses et Machines à Coultre  
SPÉCIALITÉ DE TREMPER POUR MACHINES AGRICOLES  
Réparations en tous genres  
**PIÈCES DE RECHANGE**  
Prix Modérés

**EXPERTISES**  
pour Partages et Renables  
**ASSURANCES**  
CONTRE L'INCENDIE, LES ACCIDENTS  
ET SUR LA VIE  
Représentation des meilleurs  
Maisons de Vins et Spiritueux  
"FINE REDEMPTOR"  
MACHINES AGRICOLES MARÉCHAL  
**François HERVÉ**  
Propriétaire-Cultivateur  
LA CHAPELLE-NEUVE par Plougonver  
(Côtes-du-Nord)

LA  
**Médecine Végétale**  
par les Sucres et Principes vitaux des Plantes.



La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « La Médecine Végétale ».

Tous les maux désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et adouberent l'estomac, sans opération, ni mutilation mais à l'aide de sucs végétaux et sèves régénératrices, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :  
Maladies de la Peau, Dartres, Eczéma, Vices du sang, etc.  
Tumeurs, Glandes, Maladies spéciales de la Femme, etc.  
Goutte, Rhumatisme, Epilepsie, Maladies contagieuses, Voies urinaires, Cystites, Prostatites, Gravelle, Diabète, Anémia, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgies, Constipation, Hémorrhoides, Hydrophobie, Albuminurie, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir sans de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication bienfaisante qui répand son action naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines : **FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ.**

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire,  
La Médecine Végétale, fort volume de 352 pages, est envoyée franco  
contre 0.60 centimes en timbres-poste, adressés au D<sup>r</sup> de la  
Pharmacie Viotenne, 16, Rue Vivienne, PARIS.

Manufacture d'Orgues à tuyaux de Pianos & d'Harmoniums  
**Hermann WOLF, QUIMPER**  
18, Place Saint-Corentin (en face la Cathédrale)

Piano réclame. . . . . 475 fr. fabriqué dans nos ateliers, par des ouvriers et avec des bois du pays.  
Piano marque Pleyel. . . . . 1,075 fr.  
Prochainement le Piano démocratique sera lancé sur le marché. Le piano sera isolateurs réclame, le jeu de 4. . . . . 1 fr. 95

**Lutherie de Mirecourt :**  
Violon entier avec sa boîte, archet, colophane et jeu de cordes. . . . . 15 fr. 90  
Mandoline, depuis. . . . . 8 fr.  
Cordes de mandolines et de violon. . . . . 0 fr. 30  
Cordes de soie, depuis. . . . . 0 fr. 75  
Chanterelle ajustée. . . . . 0 fr. 75

TOUTE LA MUSIQUE MODERNE ET ANCIENNE, Remises de 10% et 60%.

Location de musique, livrable à domicile, tous les mois, dans tout le Finistère, au prix de Paris

ABONNEMENT pour l'entretien des pianos (QUIMPER, 4 accords par an) 12 fr. à dates fixes. . . . . (Département) 3 —

Un ancien Accordeur de la maison CAVEAU est attaché à la Maison.

Remise à neuf d'un piano :  
Médanique complète et réglage . . . . . 95 fr. Replaquage celluloïd. . . . . 35 fr.  
Cordes et chevilles . . . . . 95 fr. Recollage l'uni sommier de chevilles ou d'attache, pincage et accords au diapason. . . . . 95 fr.  
Claviers frotte et blanchissage . . . . . 35 fr.  
Replaquage ivoire . . . . . 65 fr.

PROTHÈSE ET CHIRURGIE DENTAIRES  
**Henri BAVARD**  
DENTISTE  
2, Quai de Léon, à MORLAIX  
Visible tous les jours non fériés de 9 à 5 heures.

CHARCUTERIE -- COMESTIBLES  
Restaurant  
**C. GEOFFROY**  
Rue du Sel - CARHAIX  
PRODUITS DE 1<sup>re</sup> QUALITÉ  
Prix Modérés

**Costumes Bretons**  
POUR HOMMES  
**COSTUME DE SCAËR**  
Noir et velours, ou noir et broderies, de 50 à 70 francs le haut de costume.  
S'adresser à M. EVENOU, drapier à Scaër.

**COSTUME DE QUIMPER**  
Bleu et velours, ou bleu, velours et broderies, de 50 à 70 francs le haut de costume.  
S'adresser à M. MICHEL LAZ, tailleur au bourg de Coray.

Pour Bragou-Braz de drap et Guêtres, s'adresser à :  
J. RAVALEC, drapier à Coray.  
Michel LAZ, tailleur à Coray.  
GOURVEST, au bourg de Gouézec.

Ces costumes sont ceux adoptés de préférence par les Bardes.

GRAND HOTEL DE BRETAGNE  
le plus rapproché de la gare  
10, rue Victor Massé — LORIENT  
TENU PAR  
M<sup>me</sup> LE CONTE-BOZELLE  
Garages. — Confort moderne. — Téléphone : 65. — Bains. — Chambres noires. — Omnibus à tous les trains.

COMPAGNIE D'ASSURANCES  
"LE SOLEIL"  
44, rue de Châteaudun, PARIS  
INCENDIES, VIE et ACCIDENTS  
Représentant: SAMUEL PALIBERN, négociant en vins et spiritueux, à Gourien et Agent Général pour les cantons de Carhaix, Maël-Carhaix, Rostrenen, Callac, Huelgout et Châteauneuf.  
Des Agents sérieux sont demandés.

GRAND CHOIX D'ARMES  
COUTELLERIE  
**MACHINE A COUDRE GRITZNER**  
"ROTATIVE"  
à très grande vitesse  
La plus nouvelle et la meilleure  
**MACHINE DU MONDE**  
Vente à terme, Réparations  
**MARIE Aîné**  
Place Emile-Souvestre et 1, Rue Font-Notre-Dame  
**MORLAIX (Finistère)**

ORNEMENTS D'ÉGLISES, BRONZES ET ORFÈVRES  
CHEMINS DE CROIX, CRÈCHES, STATUES  
Encens, Mèches, Braie pour Encensoirs, Cire  
**G. LE POUULLOUIN**  
18, Rue de la Trinité « GUINGAMP »  
RÉPARATIONS DE VASES ET OBJETS SACRÉS.  
ORFÈVRES DE TABLE, ARGENT MASSIF ET ARGENTÉ  
La Dorure, la Réargenture des Couverts et Orfèvrerie de Table, le Bronzage, le Vernis doré sur métaux, sont exécutés dans mon Atelier et garantis sur facture.  
TARIF DE RÉARGENTURE DES COUVERTS ET CAPÈS  
Poids d'argent garanti (par douzaine)  
60 grammes, le couvert, 2 fr. — 72 gr., le couv., 2 fr. 25. — 84 gr., le couv., 2 fr. 50. — 100 gr., le couv., 3 fr. — CAPÈS, 12 gr., l'unité 0 fr. 50. — 18 gr., 0 fr. 60. — LOUCHES, 3 à 5 fr.  
MINIATURES PHOTO-BIJOUX, MONTURES OR, ARGENT, IMITATION

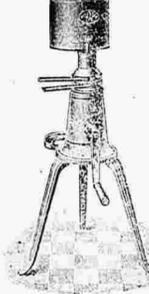
**MACHINES À BATTRE**  
EN BOUT ET EN TRAVERS, À MANÈGE & À MOTEUR.  
**BROYEURS D'AJONCS**  
PRESSEURS & MOULINS À POMMES  
**TANVEZ-LEVER & FILS**  
Usines Hydro-Electriques  
DE LA TOURELLE  
et de PONT-ÉZER,  
**GUINGAMP**  
(CÔTES-DU-NORD)



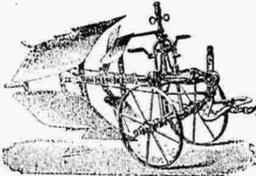
ENVOI FRANCO DU NOUVEAU ALBUM ILLUSTRÉ.

Paris 1878 - Médaille d'Argent. — St-Brieuc 1881 - 6<sup>e</sup> Dipl. d'Honneur. — St-Brieuc 1905 - Médaille de Vermeil (17<sup>e</sup> Prix).  
Vannes 1883 - Médaille d'Or. — Pontivy 1905 - 6<sup>e</sup> Diplôme d'Honneur.  
Etc. etc. — Pontivy 1906 - 1<sup>er</sup> Médaille Collaborateur.

**TUD DIVAR ar MEAZ**  
euz a gantonio KALLAK ha MAEL-KERAEZ  
**EN TI LOUIS AR BOULCH**  
en Parrez PLUSKELLEK, e kafet :  
Digeanerese-Leaz **LISTER** ; ha ve all a bep sort adalek 100 lur, gwarantisset.  
Haderesei **ERER-BRABANT** a bep sort kalite hag a bep sort priz  
Mekanikou da labourat douar en pep stum.



Benviou labour-douar mod nevez parfeteet  
**MAGNIER-BEDU**  
Erer-Brabant simpl ha doubl  
merk « JUPITER » evid douarou hag a bep  
Lijner-Ouverer  
en GROSLEY Seine-et-Oise)  
Diskuzadegou Emtre-broïou  
LIÈGE 1905, ha MILAN 1906  
**PRIZIOU BRAZ**  
Drañleres ivrin nevez didorapl he c'hern  
Drañleres-grizon gant troezes diabarz  
a c'hall mala 3000 lur an hour  
**ERER-BRABANT** eur SOC'H ha daou SOC'H  
giz an Amerik, evid douarou gieb  
Labour dispar, gant an neubeuta poan  
Erer-Daousoc'h, Trisoc'h, Dizouleresez, Ogejou dir, Kultivatourien  
kanadian var resorhou, Ruillou tol ha potinn, Dic'hreizennerezed, etc.  
Ar C'hatalog gant poltrejon ha diskriadiouez eil nebra, var goulenn  
Gwerzer evitan : **Charles ROYER, KERAEZ**



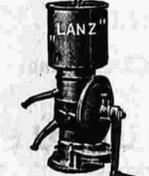
**Edouard ROUILLARD**  
Marchand-Tailleur -- CARHAIX  
Complets Haute-Nouveauté sur mesure depuis 45 fr.  
Pardessus, Manteaux et Pélerines en caoutchouc sans odeur et en tissus imperméabilisés non caoutchoutés pour Hommes et Dames.  
Vestons Alpaga et Coutil, Pantalons toile nationale et Treillis blanc  
Grand Choix de Costumes Enfants dernière création, depuis l'âge de 3 ans  
GRAND CHOIX DE CHEMISES, FAUX-COLS, MANCHETTES, GANTS ET CRAVATES  
Bandolettes Alpines pour Cyclistes et Chasseurs  
Chapellerie, Chapeaux de feutre, souple et impers. Casquettes, Chapeaux de paille et de toile.  
SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL



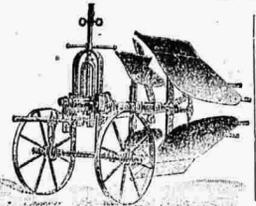
HORLOGERIE, BIJOUTERIE, LIBRAIRIE  
**A. CROC**  
CARHAIX (Finistère)  
Grand choix d'articles pour Communions, Médailles, Chapelets, Dizaines, achats.  
GRANDE NOUVEAUTÉ : Broches, Epingles de Cravates, Parures de Boutons, Boîtes d'Alumettes, Marquinerie, ornés de la Statue de LA TOUR D'AUVERGNE.  
Grand choix de Bijoux pour Mariage, avec brillants et Perles Parures et Bouquets en fleurs d'orange.  
Abonnements sans frais à toutes les revues périodiques.  
Machine à coudre NEW-HOME. — Mekanikou da vriat gant rabat braz, gwarantet 5 blz.



COMPTOIR AGRICOLE DE BRETAGNE  
V<sup>o</sup> Ch. MARÉCHAL  
21, Boulevard National à SAINT-BRIEUC  
**Ecrèmeuse LANZ**  
la plus simple de toutes les écrèmeuses  
VENTE A L'ESSAI  
**Faucheuses, Moissonneuses, Lienses DEERING**  
Les plus légères, les plus pratiques, les plus solides  
En magasin, tous instruments de première marque. — Catalogue franco.  
Représentants du Comptoir à Carhaix :  
**M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> GUILLOU & FILS**  
Sur le Château  
FORGE ET CHARRONNAGE. — RÉPARATIONS

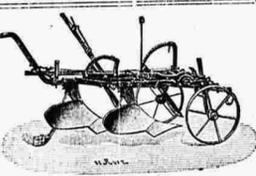


CONSTRUCTION AGRICOLE DE LANDERNEAU  
**E. BELBÉOCH** Ingénieur-Constructeur  
BRABANTS  
PERFECTIONNÉS BREVETÉS.  
Herses Canadiennes et à Hérisson  
EXTIRPATEURS A DENTS FIXES ET A DENTS FLEXIBLES  
Houes et Semoirs extensibles  
BROYEURS — HACHÉ-PAILLE  
200 Médailles  
GRAND PRIX  
Exposition Internationale



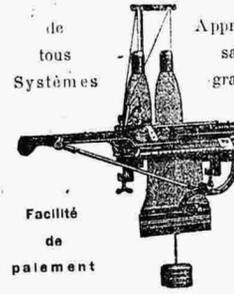
Toutes mes Charrues ÉMIETTEUSES ont le corps en acier trempé, et les versoirs à écartement variable ; la glissière en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues communes. (Demandez les références). — Représentant à Carhaix : Louis LE BESCOND.  
HORS CONCOURS : Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1905)

INSTRUMENTS ARATOIRES — BENVIOU ARAT  
**A. BERNET-CHAROY & ses FILS, Constructeurs**  
à l'USINE DE MORLEY, par Dammarie (Meuse)  
"THE BERNETT"  
Nouveaux Binar perfectionnés Brevet s. g. d. g.  
A ve engalet en eur gouzell ;  
A labour en holl douarou ;  
A ve euz euz ps gouez 50 q. à labour en goullit



Houes à cheval, Butteurs  
Scarificateurs, Extirpateurs  
Déchaumeuses  
Herses articulées tout acier  
Rouleaux ondulés et lisses  
Thé Bernet, depuis 175 fr.  
Rouleau ondulé "BERNET"  
TÉLÉGRAPHIQUE ENVOI FRANCO DU CATALOGUE TÉLÉPHONE

**Les Tablettes Lass**  
La vogue de cet excellent remède va toujours grandissant.  
Son action est en effet souveraine contre la Constipation, les maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins.  
Avez-vous des lourdeurs d'estomac, des gaz, des digestions pénibles ? Prenez des TABLETTES LASS.  
Avez-vous des gonflements d'intestin, de l'oppression, des étouffements, des vertiges ? Prenez le soir une TABLETTE LASS.  
Ce purgatif nouveau qui est en même temps dépuratif, digestif, rafraichissant, vermifuge a pour résultat de maintenir le ventre toujours libre d'épurer et de fortifier le sang et d'assurer le bon fonctionnement de tous nos organes.  
C'est le plus efficace, le plus agréable et le plus économique des purgatifs.  
Mode d'emploi une à deux tablettes le soir en mangeant.  
Pour plus de détails consulter la notice qui accompagne chaque boîte.  
Prix : 1 fr. 25  
Dépôt : Pharmacie LE JANNE, à CARHAIX. — Pharmacie LE GAC, à CALLAC et dans toutes les Pharmacies.



Machines à tricoter  
de tous systèmes  
Apprentissage gratuit  
Facilité de paiement  
**M<sup>me</sup> CORBEL**  
6, Rue Longue de Bourrette, 6  
**MORLAIX**  
(Voir les Modèles au Magasin)  
Carhaix, Imprimerie du Pouplou  
Le Gérant : Louis Goullier.